cese
Conseil économique social et environnemental

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté — Égalité — Fraternité

Avis adopté
Séance plénière du 28 octobre 2026

Evolution *démographique* : quels défis et quels leviers pour les politiques publiques

Rapport annuel sur l'état de la France 2026

Déclaration du groupe Artisanat et Professions libérales

L'avis montre que les évolutions démographiques vont être source d'un bouleversement majeur qui va transformer en profondeur notre économie, nos territoires et notre société.

Les perspectives économiques et sociales induites par la bascule démographique mondiale, mais aussi française, doivent être approfondies dans une nouvelle version de l'avis de 1978 du CESE, afin de tracer les chemins des politiques publiques qui amèneront prospérité économique et solidarité entre les générations.

Ce défi est devant nous. Mais les réponses se préparent dès aujourd'hui.

Notre Groupe pense notamment aux 370 000 entreprises à transmettre dans les cinq prochaines années ! Derrière ce chiffre, il y a des emplois, des commerces de proximité, des savoir-faire artisanaux, des services essentiels à la population, mais aussi des lieux de rencontre et de sociabilité qui font vivre nos villes, nos quartiers et nos villages.

Ne pas réussir ces transmissions, c'est prendre le risque de voir disparaître une partie de la vitalité économique et sociale de nos territoires.

Au-delà de ces enjeux, notre Groupe souhaite insister sur trois convictions.

La première, c'est que nous ne réussirons pas à faire face au basculement démographique en opposant les générations.

Les besoins des plus âgés ne doivent pas nous faire oublier ceux des plus jeunes. Au contraire, il faut investir davantage dans l'éducation, faciliter l'insertion professionnelle, permettre aux jeunes et aux actifs de se loger, développer les solutions de garde d'enfants et mieux concilier vie familiale et vie professionnelle.

Notre deuxième conviction, c'est que les réponses doivent se construire au plus près des territoires.

Car le vieillissement ne se traduira pas partout de la même manière.

Nous soutenons la nécessité d'élaborer des diagnostics locaux et de promouvoir les coopérations entre territoires. Il n'y aura pas de réponse efficace au défi démographique sans une véritable adaptation aux réalités locales.

Notre troisième conviction, c'est que la question du financement ne peut être éludée.

Nous partageons la nécessité d'une programmation pluriannuelle permettant aux collectivités d'anticiper et de financer les investissements indispensables. Mais il faut aller plus loin.

Comment financer durablement notre modèle social si la population active, qui contribue largement à son financement, vient à se contracter ? Cette question est fondamentale ; il va falloir y répondre.

En définitive, le vieillissement démographique nous impose de revoir nos priorités, de mieux anticiper et de préparer dès maintenant les transformations nécessaires.

Pour les TPE que nous représentons, l'enjeu est clair : préserver une économie de proximité vivante, maintenir les services essentiels et permettre à nos territoires de rester attractifs et solidaires.

Le Groupe Artisanat et Professions Libérales a voté en faveur de ce RAEF.